

## Commissions et comités sur les soins de santé

---

### **La Commission Romanow – Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada**

Roy Romanow, ancien premier ministre de la Saskatchewan, a été choisi par le premier ministre canadien pour mener une étude sur la viabilité du système de soins de santé universel et financé par l'État. Il a publié son rapport final en novembre 2002.

Roy Romanow a confirmé qu'un système de santé public et à payeur unique était un modèle viable qui pouvait être élargi. Il affirme clairement qu'un système de santé public sans but lucratif est supérieur à un système privé à but lucratif et que les gouvernements ne devraient pas subventionner les soins de santé privés.

Il n'a toutefois pas recommandé d'interdire des soins de santé à but lucratif et il n'a pas compris l'importance de la prestation publique des services de soutien.

Les syndicats, les groupes communautaires, les organisations non gouvernementales, les coalitions de la santé et les nombreuses personnes qui ont témoigné devant la commission peuvent revendiquer un certain crédit pour les nombreuses recommandations progressistes contenues dans le rapport Romanow. Ils doivent maintenant faire pression sur les gouvernements fédéral et provinciaux pour qu'ils mettent en œuvre les recommandations du rapport.

---

### **Le Comité Kirby – Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie**

En mars 2001, le Sénat a demandé à son Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie de se pencher sur les principes qui sous-tendent notre système de soins de santé, les pressions et les contraintes auxquelles il est soumis, les diverses solutions de rechange mises en place ailleurs dans le monde et le rôle du fédéral.

Le président du comité, le sénateur Michael Kirby, entretient de nombreux liens avec les entreprises de soins de santé, puisqu'il a été directeur chez Extencicare, un géant des soins de longue durée et des soins à domicile.

Publié en octobre 2002, le rapport final du comité recommandait au gouvernement fédéral d'injecter 5 milliards de dollars supplémentaires dans le système de santé afin d'assurer le financement d'un programme partiel d'assurance-médicament, des soins à domicile en phase post-aiguë et des soins palliatifs. Ces propositions sont loin de combler les attentes des Canadiennes et des Canadiens en matière d'expansion et de renforcement du système d'assurance-maladie.

Comme on pouvait s'y attendre, le Comité Kirby n'a fait aucune recommandation allant à l'encontre de la privatisation du système de soins de santé. Le rapport dit plutôt que la propriété des établissements de soins de santé et des entreprises de services n'a pas vraiment d'importance.

### **Le Conseil Mazankowski – Le Comité consultatif du premier ministre sur les soins de santé en Alberta**

En août 2000, le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, a créé un comité consultatif présidé par Don Mazankowski et dont l'objectif était de faire démarrer la privatisation des soins de santé en Alberta.

Le conseil était truffé de partisans de la privatisation, Don Mazankowski en tête, lui qui avait été ministre de la privatisation sous le gouvernement de Brian Mulroney. Don Mazankowski entretient des liens avec de nombreuses sociétés, dont Power Corporation, Great West Lifeco et le Groupe Investors.

Le rapport final du conseil, publié décembre 2001, contenait 44 recommandations qui ont toutes été entérinées par le gouvernement albertain, jetant ainsi les bases d'un système de soins de santé à deux vitesses.

---

### **La Commission Fyke – La Commission sur l’assurance-maladie de la Saskatchewan**

En juin 2000, Kenneth Fyke a été nommé par le premier ministre de l’époque, Roy Romanow, à la présidence d’une commission dont le mandat était d’émettre des recommandations sur la prestation des services de santé en Saskatchewan. La commission a remis son rapport en avril 2001.

Les recommandations de la commission en matière de réforme des soins primaires, de soins spécialisés, d’équité au sein du système et de restructuration des régions sanitaires ont été favorablement reçues par le SCFP et d’autres organisations progressistes.

### **La Commission Clair – Commission d’étude sur les services de santé et les services sociaux**

En juin 2000, le gouvernement du Québec nommait Michel Clair à la présidence d’une commission chargée d’étudier le financement et l’organisation des soins de santé et des services sociaux. La commission a tenu des audiences publiques et publié, en janvier 2001, un rapport contenant 36 recommandations.

Les recommandations favorisaient le recours au secteur privé à titre de partenaire pour le financement des soins de santé et des services sociaux. La commission appuyait les partenariats public-privé pour la sous-traitance des épreuves diagnostiques, les chirurgies d’un jour, la construction d’établissements de soins de longue durée et l’achat et l’utilisation des nouvelles technologies. La commission recommandait aussi l’expansion des cliniques appartenant à des médecins.

### **Les consultations sur la santé publique au Manitoba**

En janvier 2002, le ministre de la Santé du Manitoba créait un processus de consultation visant à examiner des défis et les choix du gouvernement en matière de prestation de soins de santé. Un résumé de ces consultations intitulé Health Choices (Les choix en santé) a été publié en avril 2002. Le rapport final est toujours attendu.

---

### **Le Comité consultatif sur les soins primaires à Terre-Neuve et Labrador**

En septembre 2001, le ministre de la Santé et des Services communautaires nommait Kathy LeGrow à la présidence d'un comité consultatif sur les soins primaires. Dans son rapport remis en décembre 2001, le comité insistait sur le rôle du médecin de famille dans les soins primaires. Le rapport préconisait le travail d'équipe entre médecins de famille et autres professionnels de la santé.

### **Le Conseil du premier ministre sur la qualité des soins au Nouveau-Brunswick**

En janvier 2000, le premier ministre Bernard Lord a nommé Michel Léger à la présidence d'un conseil de la santé. Parmi les recommandations contenues dans le rapport déposé en janvier 2002, notons la création d'un réseau de centres de santé communautaires, l'augmentation du nombre d'infirmières et infirmiers diplômés et la création d'une charte des droits du patient. Le rapport ne recommandait pas l'imposition de frais modérateurs, ni la privatisation ou la fermeture d'hôpitaux.

hgb\*siepb491